

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2022

Séance n° 7/2022

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BAJARD Marie-Noëlle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, AUGIER Romain, CORRE Laurent, MARQUET François, GALEWICZ Anne-Marie

Excusés : BOURLIERE Claudine donne pouvoir à BAJARD Marie-Noëlle, BACHELET Carole donne pouvoir à GALEWICZ Anne, CORRE Laurent donne pouvoir à JENESTE Alain

Secrétaire de séance : AUNOS Daniel

Date de la convocation : 30 mai 2022

INTERCOMMUNALITÉ

1- **Rapport de la CLECT**

Mme le Maire demande au conseil municipal d'approuver le rapport de la CLECT du 4 mai 2022 relatif à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert à Roannais Agglomération de la médiathèque du Coteau.

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

2- **Ordures ménagères : compte rendu séminaire**

Mme le Maire rappelle le principe adopté, à savoir, le ramassage en porte à porte à compter de janvier 2023 pour plus de 95% des foyers. Les foyers disposeront, suite au sondage réalisé d'un bac ordures ménagères, d'un bac pour les emballages. Le verre restera à déposer aux points d'apports volontaires, comme actuellement. Ce séminaire s'adressait aux élus et de nombreuses questions ont pu être posées.

3- **Taxe d'aménagement**

La loi de finances de 2022 impose aux communes de reverser tout ou partie du produit de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité. Les modalités restent à ce jour à définir.

FINANCES

4- **Offres de prêt**

Mme le Maire rappelle qu'il avait été évoqué avec Mme Moussière l'éventualité de faire un emprunt pour la réalisation des travaux de la salle des fêtes. Deux banques ont été sollicitées afin d'obtenir des propositions :

- Offre de la Caisse d'épargne : ne propose plus de prêt à taux fixe mais un prêt à taux variable indexé sur le livret A : Livret A + 0.20 % sur 10 ans, Livret A + 0.25% sur 15 ans
- Offre Crédit Agricole : à taux fixe 1.75% sur 10 ou 15 ans,
Emprunt de 200 000 € : sur 15 ans, coût du crédit de 27 831 €, sur 10 ans, coût du crédit de 18 446 €
Emprunt de 150 000 € : sur 15 ans, coût du crédit de 20 873 €, sur 10 ans, coût de crédit de 13 834 €

Les conseillers, à l'unanimité rejettent la proposition de la Caisse d'Epargne pour un emprunt à taux variable.

Après concertation, Mme le Maire propose de réaliser un emprunt de 150 000 €, sur 15 ans.

Les conseillers acceptent par 3 oppositions, 2 abstentions et 10 pour, l'emprunt de 150 000 € sur 15 ans.

BATIMENTS

5- **Salle des fêtes : avant-projet sommaire**

Mme le Maire rappelle le montant de l'avant-projet sommaire au 22/11/2022 : 596 894 HT €.

Suite aux modifications demandées l'avant-projet sommaire au 30/03/2022 est de 549 779.01 HT €

Le conseil municipal accepte à 14 voix pour et 1 voix contre.

6- **Eglise : avancée du chantier**

Le chantier de façade avance en concomitance avec le travail sur les vitraux.

7- Travaux divers

M. Dumas annonce que l'entreprise Carrie est intervenue sur la serrure de la porte de la salle des sociétés et des jeunes, et diverses réparations.

Suite aux dégradations à l'aire des camping-cars, il faudra remplacer une serrure et la plaque du panneau d'affichage.

A la demande des conseillers départementaux, la commission bâtiments a établi un planning prévisionnel des travaux envisagés jusqu'à la fin du mandat afin de répartir les différentes subventions mobilisables.

8- Vente de la cure

Mme le Maire informe les conseillers que le compromis de vente a été signé mercredi 1^{er} juin. Le diagnostic assainissement qui manque au dossier sera réalisé par La Roannaise de l'eau le 14 juin et le rapport sera établi rapidement.

9- Vente lotissement

Mme le Maire informe les conseillers que la vente du lot n°1 du lotissement Gravinière a été signée.

VOIRIE

10- Radar pédagogique

Mme le Maire donne lecture du rapport des contrôles effectués par le radar posé à l'essai, sur l'ancienne RN7. Il en ressort que 57% des véhicules dépassent les 50km/h. Peu de véhicules sont au-dessus de 60km/h.

Mme le Maire donne lecture des devis de radar pédagogique équipés de panneaux solaires :

- Entreprise Lacroix : 2 720 €
- Entreprise Elan cité : 2 306 €

Les élus préfèrent attendre la mise en place du stationnement en épi et de la zone à 30km/h devant le restaurant. Cet aménagement aura certainement un impact sur la vitesse des véhicules.

11- Signalétique du bourg

Les panneaux ont été posés.

12- Adressage des hameaux

Les poteaux et plaques sont posés. La distribution des numéros est en cours.

Mme Le Maire précise que la pose d'un poteau a dégradé un câble fibre. Une déclaration à l'assurance a été faite.

13- Voirie 2022 : choix de l'entreprise

Mme le Maire donne lecture du RAO sur le programme voirie

PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE 2022**CLASSEMENT DES OFFRES**

Critères	EIFPAGE Notes	EIFPAGE variante Notes	EUROVIA Notes	PONTILLE Notes	PONTILLE variante Notes
Prix HT	89 800.83 €	86 239.58 €	93 868.30 €	67 718.30 €	64 988.30€
Prix des prestations / 20	12.36	13.46	11.11	19.16	20.00
Pondération 60 %	7.42	8.08	6.67	11.50	12.00
Valeur technique / 20 dont	20	20	19	18	18
Moyens humains, compétence et fonctions /5	5	5	5	4	4
Procédés et moyens techniques /5	5	5	5	5	5
Provenance des matériaux et listes des fournisseurs /5	5	5	4	5	5
Qualité, contrôle, hygiène et sécurité /5	5	5	5	4	4
Pondération 20%	4	4	3.8	3.6	3.6
Délais d'exécution /20	20	20	20	12	12
Pondération 20 %	4	4	4	2.4	2.4
Note non pondérée	52.36	53.46	50.11	49.16	50.00
Note /20 pondérée	15.42	16.08	14.47	17.50	18.00
Classement final	2	3	1		

Le conseil Municipal à l'unanimité accepte l'offre « variante » de l'entreprise Pontille pour le montant de 64 988.30 € HT.

14- Réparation du camion

M. Jeneste informe les élus que le camion sera emmené au garage de la Loire pour réparation mardi 7 juin, avant passage au contrôle technique.

15- Aménagement place Belle Campagne : début du chantier

La réunion de démarrage de chantier s'est tenue.

La question de l'arrosage automatique se pose de nouveau. Les élus avaient refusé l'arrosage automatique lors de la 1^{ère} proposition. Toutefois lors de cette réunion, l'entreprise a insisté sur l'arrosage de la pelouse qui doit être régulier.

L'entreprise a établi un devis pour la partie gazon uniquement : 2 925.46 € HT

Le conseil municipal accepte par 9 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention,

ECOLE SPORT LOISIRS**16- Tablettes école : devis**

Mme Déplace donne lecture des devis pour le remplacement des 6 tablettes :

- Speed Informatique : 2 104 € HT

- RBI : 2 223 € HT

Le conseil accepte à 8 voix pour, 2 contre et 5 abstentions le devis de Speed Informatique

17- Cadeau départ élèves de CM2

Mme Déplace explique que jusqu'alors un dictionnaire français/anglais était offert aux élèves de CM2 en fin d'année scolaire. Toutefois il s'avère que ce dictionnaire paraît un peu désuet. Mme Déplace propose donc d'offrir une calculatrice pour laquelle le coût unitaire serait d'environ 25€.

Le conseil accepte à l'unanimité.

18- Garderies rentrée 2022

A la demande des parents une réflexion est menée autour de l'élargissement des horaires de garderie. La garderie du matin pourrait commencer à 7h15 au lieu de 7h35. Pour l'instant aucune modification n'est prévue pour la garderie du soir.

19- Compte rendu AG de l'AFR

Mme Déplace donne lecture du compte rendu. Le Président de l'AFR, M. Picard a quitté son poste tout comme M. Guillou, vice-président.

URBANISME

20- Droit de préemption

- Parcelle B 947

Le conseil ne souhaite pas exercer son droit de préemption

PERSONNEL

21- Contrat aidé pour les espaces verts

Mme Le Maire explique que la commune pourrait bénéficier d'un contrat aidé.

Récemment la commune a reçu le CV d'une personne qui pourrait bénéficier de ce dispositif.

Mme le Maire propose de prendre cette personne, 22h/semaine, sur 6 mois pour donner un coup de main sur arrosage, désherbage, petits travaux...

Ce contrat serait aidé à 60% soit un reste à charge de 502 € / mois

Le conseil accepte à l'unanimité le recrutement de cette personne

QUESTIONS DIVERSES

22- Réforme de la publicité des actes

Le conseil accepte à l'unanimité la publication par voie informatique

23- Dispositif e-boo

Ce sujet est à l'ordre du jour de la prochaine conférence des maires, donc les élus attendent la tenue du prochain conseil communautaire avant de se positionner.

24- Recensement 2022

Mme le Maire informe les élus que 840 bulletins individuels ont été retournés.

25- La poste

Evolution des horaires d'ouverture à compter de début juillet : 10h à 12h30 soit 12h30 sur 5 jours (au lieu de 10h30 à 13h)

Séance levée à 22h50